

RECAPITULATIF DES DOTATIONS BUDGETAIRES ALLOUEES POUR 2013

TITRE 5 : INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ETAT

CHAPITRES	Dotation 2013
Chapitre: 60093120001-APPUI DISPOSITIF SUIVI-EVA DES PROG DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	30 000 000
Chapitre: 60998180001-PROJET DE VULGARISATION DE LA LOI SUR LA PARITE	125 000 000
Chapitre: 65198037990-LUTTE CONTRE LA VULNERABILITE DES ENFANTS	270 000 000
Chapitre: 65198144001-INITIATIVE PR LA PROTECTION SOCIALE	600 000 000
Chapitre: 65198177999-PROG INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ECO ET SOCIAL (PIDES	24 000 000
Chapitre: 65398018990-APPUI GROUPEMENTS FEMININS	500 000 000
Chapitre: 65398115001-APPUI A LA STRATEGIE NAT GENRE (SNEEG):INSTITUTIONNALISATION GENRE DANS LES MT	130 000 000
Chapitre: 65398116990-PROJET GENRE /PROG POP/FNUAP	45 000 000
Chapitre: 65398143999-PROJET D'ALPHA ET APPRENTISSAGE/ LUTTE CTRE LA PAUVRETE (PALAM)	476 000 000
Chapitre: 65992026990-APPUI LUTTE CONTRE LA PAUVRETE/PHASE II	50 000 000
Chapitre: 81999087001-PROGRAMME URGENCE ASSISTANCE MONDE RURAL	-
Chapitre: 87195048001-PLATEFORME D'APPUI AU SECTEUR PRIVE (PLASEPRI:VOLET MICROFINANCE)	25 000 000
Chapitre: 87198063001-PROJET DE CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION EN MICROFINANCE	35 000 000
Chapitre: 87993181001-CONFECTION ET MISE A JOUR DE LA BASE DE DONNEES DE LA FEMME ENTREPRENEURE	50 000 000
Chapitre: 87998155001-PROJET MOBILE BANKING MUTUALISE	168 580 000
TOTAL TITRE 5	2 528 580 000

Tableau : Mode de remplissage du projet de PAP/DPES pour chaque action prioritaire et par année (CSO/PLCP/MFOFPE)

Montant en millions de FCFA

P R O T E C T I O N S O C I A L E E T S U I V I D E S	Action Prioritaire	Projets et Programmes (PP)	Etat BCI	Etat FCFT (Fonctionnement)	PTF (Bailleurs)	PTIP (BCI+FCFT+PTF)	Besoin Additionnel	Montant DPES	Années 2011-2015					Totaux	
									2011	2012	2013	2014	2015	Etat	PTF
	Appui au dispositif de suivi évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté et des groupes vulnérables	Projet d'appui au dispositif de suivi évaluation et d'information sur la pauvreté	350		400	750	720	750	150	150	150	150	150	350	400
	Appui à la mise en oeuvre de l'INPS	-Programme Intégré pour le Développement Economique et Sociale			4000 (coopération italienne)	4 000		4 000	2000	1000	1000			-	4000
		Mise en place d'un système national de ciblage des groupes vulnérables (registre unifié, appui technique, système de transfert aux familles pauvres)	2400		soit 300 par l'UNICEF		9600	12 000	4000	2000	2000	2000	2000	2400	9600
		-Programme « bon d'achat alimentaire » Programme de cash transfert au profit des	10 000		40 000	50 000		50 000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	40000

OK

Italie 1

2
Banque Mondiale (Appui aux familles pauvres)

3
PMT

G R O U P E S V U L N É R A B L E S		ménages pauvres														
	Améliorer l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base, aux actifs économiques et à la pleine jouissance de leurs droits	④ PNM Seconde phase du programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (PRP)	300		14700			15 000	2000	3000	3000	3000	4000	300	14700	
	⑤ BMD Projet d'appui aux groupes sociaux défavorisés (PAGSD)	4000		12000	16000		16000	2000	3000	3000	4000	4000	4000	4000	12000	
Activités et structures responsables		CSO/MFOFPE	MEF (Réalisé)	MEF (Réalisé)	MEF (Réalisé)	MEF (Réalisé)	MFOFPE en relation avec le MEF	MEF (à Réaliser par correction et validation)								
Totaux															8050	80700

Note explicative

Ligne d'action 1: Appui au dispositif de suivi évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté et des groupes vulnérables

Concernant cette ligne d'action le Projet d'appui au dispositif de suivi évaluation et d'information sur la pauvreté a été retenu. Le costing du projet prend en compte les besoins en fonctionnement (opérateurs de saisie, connexion internet, etc.) et les besoins nécessaires pour l'entretien et la mise à jour de l'infrastructure informatique.

Ligne d'action 2 : Appui à la mise en œuvre de l'INPS

Pour cette ligne d'action trois programmes sont retenus :

-Programme Intégré pour le Développement Economique et Sociale

Prévu pour une durée de 3 ans ce programme est estimé à 4 milliards réparti en raison de 2 milliards pour la première année et 1 milliard pour par année pour les dernières années. Le budget prend en compte la promotion économique des femmes, le renforcement des capacités, l'appui au cadre de concertation et l'assistance technique.

-Mise en place d'un système national de ciblage des groupes vulnérables (registre unifié, appui technique, système de transfert aux familles pauvres)

A l'instar de l'expérience brésilienne et chilienne, il serait heureux que le Sénégal soit doté d'un registre unifié des groupes vulnérables bénéficiant de l'appui de l'Etat ou des PTF. La mise en œuvre de ce système national d'information nécessite pour la première année des investissements importants en termes d'équipement informatique et de réseaux pour l'ensemble des parties prenantes de ce système (au niveau central et décentralisé) d'un montant de 4 milliards. Une fois le système opérationnel, des opérations de mise à jour et d'entretien pour les quatre années qui suivent à hauteur de 2 milliards par an

-Programme « bon d'achat alimentaire » cash transfert au profit des ménages pauvres

Partant des acquis de l'expérience pilote « bons d'achat alimentaire » dans la zone de PIKINE, le programme sera étendu dans d'autres zones urbaines pour lutter contre l'insécurité alimentaire en raison de 10 milliards par année. Ce montant couvre le fonctionnement (salaire, ciblage, suivi-évaluation) pour 2 milliards et l'appui groupes cibles à 8 milliards.

Ligne d'action 3 : Améliorer l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base, aux actifs économiques et à la pleine jouissance de leurs droits

Deux projets sont retenus pour cette ligne d'action :

-Seconde phase du programme d'appui à la mise en oeuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (PRP)

Pour sa seconde phase, le PRP sera élargi à d'autres régions du Sénégal, pour un budget de 15 milliards pour les 5 prochaines années.

Il renferme le budget de fonctionnement (salaires personnel, véhicule, équipement) et l'investissement réparti entre le volet stratégique (formulation, budgétisation ; suivi des OMD et des politiques de développement) et volet opérationnel (accès aux services sociaux de base et aux activités génératrices de revenus)

-Projet d'appui aux groupes sociaux défavorisés (PAGSD)

Ce projet d'un coût de 16 milliards contribue à la réduction de la pauvreté au Sénégal. Il concerne les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda, Kolda, Ziguinchor pour un montant de 16 milliards.

Il renferme le budget de fonctionnement (salaires personnel, véhicule, équipement) et l'investissement (accès aux services sociaux de base, renforcement des capacités techniques et professionnelles des groupes cibles, activités génératrices de revenu)

Ligne d'action 3 : Améliorer l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base, aux actifs économiques et à la pleine jouissance de leurs droits

Deux projets sont retenus pour cette ligne d'action :

-Seconde phase du programme d'appui à la mise en oeuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (PRP)

Pour sa seconde phase, le PRP sera élargi à d'autres régions du Sénégal, pour un budget de 15 milliards pour les 5 prochaines années.

Il renferme le budget de fonctionnement (salaires personnel, véhicule, équipement) et l'investissement réparti entre le volet stratégique (formulation, budgétisation ; suivi des OMD et des politiques de développement) et volet opérationnel (accès aux services sociaux de base et aux activités génératrices de revenus)

-Projet d'appui aux groupes sociaux défavorisés (PAGSD)

Ce projet d'un coût de 16 milliards contribue à la réduction de la pauvreté au Sénégal. Il concerne les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda, Kolda, Ziguinchor pour un montant de 16 milliards.

Il renferme le budget de fonctionnement (salaires personnel, véhicule, équipement) et l'investissement (accès aux services sociaux de base, renforcement des capacités techniques et professionnelles des groupes cibles, activités génératrices de revenu)